

8 CONSEILS À APPLIQUER EN CAS D'ABSENCE.

1/ Verrouillez avec soin toutes les portes et fenêtres de votre logement (même lorsque vous êtes dans votre jardin).

2/ Activez votre alarme après avoir vérifié son bon fonctionnement. Informez votre centre de télé-surveillance de votre absence.

3/ Rangez en lieu sûr tous vos objets de valeur (bijoux, montres, etc.). Ne les cachez jamais dans votre chambre à coucher ou votre salle de bains.

4/ Ne conservez jamais aucun objet de valeur (tronçonneuse, tondeuse, outillage électrique...) dans votre abri de jardin, mais rangez-les dans votre habitation. Sachez qu'un cadenas n'empêchera jamais un cambrioleur d'entrer, aussi gros soit-il.

5/ Rangez dans le garage tous les objets présents dans le jardin pouvant faciliter un cambriolage (outils, échelle, table de jardin...)

6/ Rangez les clés de votre véhicule resté au domicile dans un endroit où personne n'ira les chercher, (et non dans l'entrée), ou mieux, remettez-les à une personne de confiance.

Donnez l'impression que votre habitation est occupée

7/ Branchez des minuteries pour que les lumières s'allument et s'éteignent aux heures où elles le sont normalement.

8/ Donnez un jeu de clés à une personne de confiance et demandez-lui de relever le courrier tous les jours, d'ouvrir et fermer certains volets, de sortir les poubelles les jours de ramassage, de déplacer de temps en temps votre véhicule resté stationné devant chez vous, d'y garer le sien certains jours, etc.

En quoi consiste l'opération TRANQUILLITE VACANCES ?

Durant votre absence, et quelles que soient les raisons (vacances, maladie, professionnelle), nous effectuons des passages à votre domicile dans le cadre du service, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile.

JE M'ABSENTE, JE PREVIENS

Il s'agit d'accroître la présence des forces de l'ordre sur la voie publique afin de décourager les voleurs, de permettre de lutter plus efficacement contre les cambriolages et de vous prévenir plus rapidement en cas de problème.

Sachez que vous pouvez dorénavant bénéficier tout au long de l'année de l'opération, et quelles que soient les raisons de votre absence.

Qui peut en bénéficier ?

Propriétaires, locataires, commerçants...

Comment en bénéficier ?

Rendez-vous au moins 48 heures avant le départ à votre gendarmerie locale, en vous munissant d'une pièce d'identité.

Remplissez soigneusement ce document et remettez-le à votre brigade de gendarmerie locale. N'hésitez pas à nous questionner et à nous réclamer

Renseignements auprès de votre brigade de gendarmerie locale

05

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE SECURITE

Votre gendarmerie locale communique

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX-SEVRES

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Formulaire d'inscription OPERATION TRANQUILLITE VACANCES.

Vous vous absentez pour une semaine, un mois, etc. Nous vous proposons d'effectuer des passages réguliers à votre domicile afin de décourager d'éventuels cambrioleurs.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
gendarmerie.deux.sevres

Ne pas jeter sur la voie publique

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

PERIODE D'ABSENCE

Du : _____

Au : _____

DEMANDEUR

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse du lieu à surveiller

N° étage : _____ N° porte : _____

Digicode : _____

Ville : _____

Tél. fixe : _____

N'oubliez pas de demander le transfert d'appel auprès de votre opérateur téléphonique (à partir de 2€ par mois).

Mail : _____

Autres lieux à surveiller

(garage, abri de jardin, annexe...)

Cadre réservé à la gendarmerie

CARACTERISTIQUES

- Appartement Maison Maison isolée
 Autre...

Alarme : Oui/Non

Si oui, nom et téléphone de la société : _____

Véhicule resté sur place : Oui/Non

Si oui, modèle, immatriculation, lieu de stationnement _____

Minuteur d'éclairage intérieur : Oui/Non

Si oui, jours et heures _____

Lumière à détecteur de présence extérieur : Oui/Non

Chien de garde : Oui/Non

Logement déjà cambriolé :

- Jamais Une fois Plusieurs fois

Autres mesures de prévention ou de sécurité : _____

DECLARATION DU DEMANDEUR

J'autorise la gendarmerie à entrer dans mon habitation en cas de circonstances particulières (cambriolage, incendie...),

- Si possible en présence de _____

 Je m'engage à avertir la gendarmerie en cas de retour anticipé

 Je ne souhaite pas d'avis de passage dans ma boîte aux lettres

 Je m'engage à appliquer dans la mesure du possible les mesures préconisées dans le dépliant "Je m'absente de mon domicile"

 Je m'engage à mettre en sécurité tous mes biens de valeur (bijoux, numéraire) afin de limiter le préjudice en cas de vol

Date :

Signature

EN CAS D'INCIDENT

Personne de confiance à prévenir

(Très fortement recommandé)

NOM et prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe / Portable : _____

Jeu de clés en sa possession : Oui/Non

Mentionnons que nous ne gardons aucun jeu de clés à notre unité.

Cette personne s'occupe t-elle du logement durant votre absence : Oui/Non

(contribue fortement à diminuer les risques d'être cambriolé)

Si oui, s'occupe-t-elle de :

- L'ouverture et la fermeture des volets
 Le ramassage du courrier
 La sortie des poubelles
 de mettre son véhicule dans votre cour

si oui, modèle et immatriculation _____

Moyens de vous contacter durant votre absence

Adresse: _____

Tél : _____

Mail : _____